

ARRAYE-ET-HAN

PLAN LOCAL D'URBANISME

Annexes sanitaires

Note assainissement

Septembre 2013

Document conforme à celui annexé à la délibération du conseil municipal en date du

Approuvant le projet de Plan Local d'Urbanisme

A Arraye-et-Han

Le

Le Maire

M. ARNOULD

ASSAINISSEMENT

1- Organisation de la collecte

En 2009, la collecte des eaux usées et pluviales est individuelle. Un grand nombre d'habitation dispose d'une fosse septique.

La commune d'Arroye-et-Han n'est pas compétente en matière d'assainissement. C'est la Communauté de Communes de Seille et Mauchère qui assume cette compétence. Quatre phases sont prévues.

Pour la commune d'Arroye-et-Han, les études d'Avant-Projet ne sont pas engagées et le seront seulement dans la troisième phase du programme intercommunal. Cette troisième phase est prévue au-delà de 2016.